

Conference on State Insolvency and Sovereign Debts

[Mathias Audit](#), who is a professor of law at the University of Paris Ouest – Nanterre La Défense, will organise a [conference](#) in Paris on November 10th, 2010, on State Insolvency and Sovereign Debts.



Here is the programme:

**Colloque, le 10 novembre 2010
Palais du Luxembourg – Salle Monnerville**

Insolvabilité des Etats et dettes souveraines

Programme

8h30 : Accueil des participants

9h : Ouverture du colloque par M. le sénateur Philippe MARINI

9h15 : Introduction générale aux travaux

Matinée placée sous la présidence de M. Hubert DE VAUPLANE, *Directeur juridique et Conformité au Crédit agricole et professeur associé à l'Université Paris II – Panthéon Assas*

- **9h30 : Un Etat peut-il faire faillite ? – Le point de vue économique**

par M. Jérôme SGARD, *directeur de recherches à Sciences Po/CERI et professeur associé à l'Université Paris-Dauphine*

10h : Un Etat peut-il faire faillite ? – Le point de vue juridique

par M. Michael WAIBEL, *British Academy Postdoctoral Fellow, Lauterpacht Centre for International Law and Downing College, University of Cambridge*

10h30 : Pause

- **11h : La dette souveraine appelle-t-elle un statut juridique particulier ?**
par M. Mathias AUDIT, *professeur de droit à l'Université Paris Ouest – Nanterre La Défense*
- **11h30 : Incidence des Credit Default Swaps sur les dettes des Etats : bilan et prospective**
par Me Jérôme DA ROS, *avocat à la cour*
- **12h : Les « fonds vautours » sont-ils des créanciers comme les autres ?**
par M. Patrick WAUTELET, *professeur à l'Université de Liège*
- 12h30 : Discussion générale

13h : Déjeuner libre

Débats placés sous la présidence de M. Christian DE BOISSIEU, *professeur d'économie à l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne*

- **14h30 : Agence de notation : responsabilité, régulation ou laissez-faire ?**
par M. Norbert GAILLARD, *docteur en économie (Sciences Po/Princeton), consultant auprès de la Banque mondiale*
- **15 h : La régulation de l'information sur le marché des dettes souveraines**
par M. Alain BERNARD, *professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour*

15h30 : Pause

Débats placés sous la présidence de M. Jean-Bernard AUBY,

professeur des universités à l'Ecole de Droit de SciencesPo,
directeur de la chaire « Mutations de l'Action Publique et du
Droit Public » (MADP)

- 16 h : **Les instruments de droit international public pour remédier à l'insolvabilité des Etats**
par M. Mathias FORTEAU, *professeur à l'Université Paris Ouest – Nanterre La Défense*
- 16h30 : **Les instruments de droit de l'Union européenne pour remédier à l'insolvabilité des Etats**
par M. Francesco MARTUCCI, *professeur à l'Université de Strasbourg*
- 17h : Discussion générale
- 17h30 : **Conclusion générale**
par Mme Horatia MUIR WATT, *professeur des universités à l'Ecole de Droit de SciencesPo*

It is free of charge. Registration, however, is compulsory (michele.dreyfus@u-paris10.fr).